

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 598)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 34

présenté par

M. Guy Bricout, M. Saint-Huile, Mme Bassire et Mme Descamps

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Plan de relance »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.